

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES de mai 2016

- 30 -

C'est par ce signe **-30-** que les journalistes de la presse écrite indiquent la fin de leurs reportages ou articles à leurs chefs de pupitre. C'est la façon que j'emploie aujourd'hui pour vous informer que je rédige présentement mon dernier «*Mot du président*» pour parution dans «*Les Nouvelles de l'APRUM*». En effet, je quitte mon poste le 6 juin au terme de l'Assemblée générale annuelle de l'APRUM. Une nouvelle personne prendra les rênes de l'APRUM. C'est en soi une bonne nouvelle car cela signifie que la vie continue, qu'il y aura une suite au travail réalisé, que l'APRUM avec ses 478 membres inscrits et en règle est plus forte que jamais.

C'est la loi de la vie. Pour rester en vie, il faut bouger, aller de l'avant et c'est ce que l'APRUM doit continuer de faire. Je cède ma place à quelqu'un qui a plein de projets, qui a démontré un grand engagement dans le passé tant pour l'Université, ses professeurs, ses retraités. Il sera entouré d'un Conseil d'administration renouvelé qui inclut des gens très expérimentés et des nouveaux intéressés à prendre le défi de faire de l'APRUM une organisation encore meilleure, dédiée à la défense des intérêts des professeures et des professeurs retraités et à l'amélioration de leur qualité de vie par des activités sociales et éducatives.

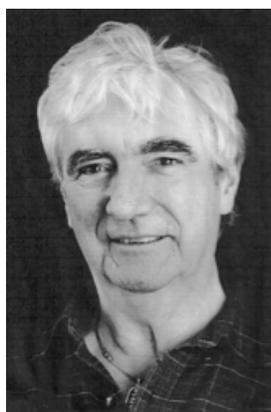
Trois ans à la présidence d'une association comme l'APRUM c'est peu lorsqu'on considère que Jacques St-Pierre a assumé cette responsabilité pendant 27 années, lui. Mais nul ne peut se comparer à un tel géant, à cet être singulier. On arrive un jour dans le bureau de Jacques St-Pierre et on doit entrer dans ses souliers. J'avoue avoir trouvé leur pointure désespérément grande. Je ne ressors toutefois pas de l'expérience nu pied. Non, je suis fier de ce que j'ai accompli avec mes collègues du Conseil et j'en ferai état lors de l'assemblée générale.

Si je quitte, ce n'est pas parce que mes collègues ou les membres m'ont poussé vers la porte ou fait sentir qu'il était temps d'y songer. Oh que non! Je quitte parce que je crois que chacun doit faire sa part puis laisser la place à un autre. Il faut que les institutions se régénèrent continuellement. J'estime avoir fait mon effort pour le mieux-être de notre collectivité et en invite d'autres à faire de même. Il faut que la roue tourne et que des idées neuves apparaissent. Je souhaite ardemment que mon successeur s'avère meilleur que je ne l'ai été. Je quitte dans la joie, avec la satisfaction du devoir accompli. Tout va bien, c'est le temps de partir...

La fin de mon mandat de président aura cependant été marquée par l'important événement du décès de Jacques St-Pierre survenu le mois dernier. Durant la cérémonie où nous lui faisons nos adieux j'étais content de pouvoir lui dire en pensée : «Oui mon très cher Jacques, l'APRUM est en bon état! Ce que tu as mis 27 ans à édifier et à soutenir, on le poursuit tous et ça va se perpétuer longtemps pour le plus grand bien des retraités qui ont exercé le métier de professeurs ici et pour l'institution qu'ils ont contribué à faire croître et rayonner».

Je ne peux quitter sans un mot de remerciement sincère pour tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue, et m'ont aidé dans l'accomplissement de mon mandat. Je pense bien sûr aux membres du Conseil et aux bénévoles qui nous assistent ainsi qu'à tous les membres qui nous appuient. L'APRUM n'est pas riche et ne peut compter que sur les cotisations de ses membres. C'est la générosité et le bénévolat de quelques personnes qui permet que tout se fasse. À tous et toutes j'adresse un merci sincère pour le travail accompli et j'ajoute un second merci tout aussi sincère pour la confiance que vous avez mise en moi. Ce fut pour moi un honneur et un plaisir de vous servir.

Je quitte la présidence, mais non l'APRUM. Je continuerai à m'impliquer dans quelques dossiers que l'on me confiera. Je vous dis donc : «Au revoir et à bientôt!»



Gilles Rondeau
Président de l'APRUM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET COCKTAIL LE 6 JUIN PROCHAIN

APRUM

C'est lundi le **6 juin** prochain à **16h00** dans la salle **M 415** du Pavillon Roger-Gaudry (Immeuble principal) que se tiendra l'assemblée générale annuelle 2016 de l'APRUM. Tous les membres, anciens comme nouveaux retraités sont invités à participer activement à la vie démocratique de leur association. L'assemblée sera suivie d'un **cocktail offert par l'APRUM** à ses membres et à ses principaux collaborateurs. Les conjoints et conjointes sont invités ainsi que les membres de l'administration universitaire. Le

cocktail (vin et grignotines) se tiendra dans les salons du recteur au **H-415** tout près du Hall d'honneur à 17h30 ou un peu avant.



Un **hommage spécial** sera rendu par l'APRUM à un de ses membres à cette occasion. L'Association honorera ainsi de façon très particulière **Madame Thérèse Guoin-Décarie** professeure retraitée de psychologie, spécialiste de Piaget et qui s'est illustrée par la contribution scientifique et sociale exceptionnelle qu'elle a apportée durant sa vie à ses étudiants, à sa discipline, à l'Université de Montréal, de même qu'à la société québécoise et plus largement au monde.

Vous trouverez en annexe au présent numéro des « Nouvelles de l'APRUM » **l'avis de convocation** et le **projet d'ordre du jour** pour l'assemblée générale du 6 juin 2016 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale de 2015 tel que présenté par le secrétaire. Tous sont par ailleurs invités à demeurer pour le cocktail qui suit l'AGA et qui est offert par l'APRUM. Nous aimerions toutefois savoir à l'avance **combien envisagent de participer au cocktail** et s'ils viendront seuls ou accompagnés.

Nous souhaitons simplement par ce simple décompte nous assurer qu'il y aura suffisamment de grignotines et de vin pour tous. Nous apprécierions que vous nous indiquiez **avant jeudi 2 juin** vos intentions à cet égard soit en téléphonant à l'APRUM (**514 343-7635**) ou en nous informant par courrier électronique à l'adresse suivante : aprum@assoc.umontreal.ca

Si vous venez en automobile, l'Université vous permet de garer gratuitement votre véhicule dans un de ses parcs de stationnement cet après-midi là. La responsable du stationnement de l'Université nous a attribué le code **6616 #** à cette fin. Il ne faut surtout pas oublier le **#**. En tant que membre de l'APRUM vous et vos invités pourrez vous stationner au garage Louis-Colin et aussi utiliser les stationnements P-14, en façade de Roger-Gaudry tant qu'il y aura de la place. Vous vous rendez à la barrière d'un des parcs de stationnement et poinçonnez le numéro de code **6616 #**. La barrière se lèvera. Vous devez répéter la même procédure pour la sortie.

Au plaisir de vous voir nombreux à notre assemblée générale et au cocktail.

Gilles Rondeau
Président de l'APRUM

Code à poinçonner pour accéder aux stationnements **6616 #**

Code à poinçonner pour sortir des stationnements **6616 #**

REPAS ENTRE COLLÈGUES LE MARDI 17 MAI

Avant l'arrivée de juin et de la période des vacances, l'APRUM convie ses membres à un repas entre collègues au sous-sol du restaurant « Les fillettes », 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont), le mardi 17 mai prochain à midi. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là.

les
fillettes



Nous vous demandons de nous prévenir de votre intention car « Les fillettes » veut connaître à l'avance le nombre de personnes qui participeront aux différentes activités de l'APRUM afin de bien planifier la préparation des repas.

Le faire est facile. **Deux moyens** fort simples **sont à votre disposition.**

* Le premier est l'envoi d'un **courrier électronique** à aprum@assoc.umontreal.ca

* Le second est de laisser **un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi conférence du 15 mars. » **Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant jeudi midi le 12 mai.**

Venez, on vous attend!

Gilles Rondeau

VERS L'ENREGISTREMENT DE L'APRUM



Registraire
des entreprises

Québec

Présentement l'APRUM est une organisation « bona fide » qui n'est pas enregistrée à quelque niveau que ce soit. Ce n'est pas illégal, mais cela rend les officiers personnellement responsables de déboires possibles et cela l'empêche de signer des contrats avec des personnes ou des firmes externes susceptibles de lui fournir des services. Nous avons aussi

pu vérifier que plusieurs associations universitaires semblables à l'APRUM sont présentement enregistrées auprès du Registre des entreprises du gouvernement du Québec à titre de : « Personne morale sans but lucratif » (PMSBL), aussi appelée « organisme sans but lucratif » (OSBL).

Voici la définition d'une PMSBL selon le site WEB du Registre des entreprises du gouvernement du Québec :

« Personne morale sans but lucratif

Une personne morale sans but lucratif est un groupement de personnes qui exerce des activités sans but lucratif dans les domaines culturel, social, philanthropique, national, patriotique, religieux, charitable, scientifique, artistique, professionnel, athlétique, sportif, éducatif ou autres.

Caractéristiques d'une personne morale sans but lucratif :

Elle a une existence distincte de celle de ses membres;

Elle a son propre nom, un domicile et des biens;

Elle a des droits et assume des obligations et des responsabilités;

Elle signe des contrats par l'entremise de ses administrateurs;

Elle peut intenter des poursuites ou être poursuivie au même titre qu'une personne physique;

Elle n'a pas de capital-actions et ses membres n'encourent aucune responsabilité à l'égard de celle-ci. »

Conformément à une résolution adoptée lors de son assemblée du 19 avril 2016 le Conseil de l'APRUM proposera à l'Assemblée générale des membres d'entériner la décision d'inscrire l'APRUM auprès du Registre des entreprises du gouvernement du Québec à titre de « Personne morale sans but lucratif ».

Robert Brunet et Yves Lépine, membres du Conseil de l'APRUM



NOUVELLES DU RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (RRUM)

Régime de **retraite**



Dans les « Nouvelles du RRUM » de janvier dernier je décrivais les grandes lignes du projet de loi 75 que le Gouvernement a déposé le 11 novembre 2015. Il prévoit la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire. L'étude en commission parlementaire où les parties intéressées pouvaient se faire entendre a eu lieu en février. La nouvelle mouture du projet de loi est présentée dans le « tuyau » parlementaire, mais nous ne savons pas si la loi sera adoptée avant la fin de la session parlementaire en juin. Les travaux du Comité de retraite s'en trouvent retardés, tant il est désirable que les mises à jour envisagées concordent avec les dispositions attendues.

Mais il n'y a pas matière à inquiétude car la bonne performance de la caisse du RRUM depuis quelques années place le RRUM à l'abri de changements significatifs issus des nouvelles règles. Dans ces circonstances, le projet de loi présenté n'amène aucun changement à l'indexation des rentes versées aux retraités du RRUM. Encore en 2015, la Caisse a connu une très bonne année avec un rendement de 10,14 %. Une fois de plus, c'est mieux que la Caisse de Dépôt et Placement du Québec qui a fait 9,1 %. Celle-ci pourra se consoler avec son train électrique !

Une autre bonne nouvelle fut l'élection cet hiver de notre collègue Yves Lépine, du Conseil de l'APRUM, comme membre supplémentaire sans droit de vote au Comité de retraite. Yves a été élu par l'ensemble des participants retraités à ce nouveau poste créé lors de la dernière assemblée générale du RRUM l'automne dernier.

Mais vous n'en avez pas fini avec les élections. Mon mandat actuel comme membre régulier du Comité de retraite élu par les professeurs retraités se termine bientôt et je sollicite un nouveau mandat. Cette élection aura lieu du 16 mai au 3 juin. Comme membre du Comité de retraite je pourrai aussi continuer à servir comme membre du Comité de placement de la Caisse du RRUM pour les trois prochaines années.

Merci de votre appui.



*Robert Brunet,
représentant au Comité de retraite du RRUM*

Représentant des retraités au Régime de Retraite de l'Université de Montréal (RRUM) l'APRUM vous suggère de voter pour **Robert Brunet**



«Je crois que l'éducation est à la base de toute société et la pédagogie doit sans cesse se renouveler. C'est ma grande motivation.»

CATHERINE DROUIN
Étudiante en sciences de l'éducation

Université 
de Montréal

**VOTRE DON
IRA LOIN**

**Donnez pour les bourses
de la réussite étudiante
de l'Université de Montréal**

 **M** CAMPUS
MONTRÉAL

Faites votre don en ligne à l'adresse
donner.umontreal.ca ou composez
le 514 343-6812 ou le 1 888 883-6812.

Vous pouvez nous joindre à aprum@assoc.umontreal.ca ou en laissant un message au **514 343-7635**

Vos coordonnées (adresse, téléphone, adresse courriel...) changent?
Dites-le à l'APRUM : **(514) 343-7635** ou à aprum@assoc.umontreal.ca

ASSURANCE-SANTÉ



Gilles Rondeau et Marcel Lajeunesse ont participé le 12 avril 2016 à une rencontre avec Guy Bélanger et Simon Debien de la DRH et les représentants des retraités de 65 ans et plus de l'Université de Montréal. Cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur l'état actuel du régime et sur les propositions de coûts pour l'année 2016-2017.

Pour la prochaine année, il n'y aura pas de changement concernant le contenu du régime. Des changements importants, mais non majeurs ont été apportés l'an dernier. Pour mémoire, ceux-ci touchaient trois points : les médicaments génériques, les services paramédicaux et les vaccins. La substitution du médicament générique est d'office introduite quand celui-ci existe, à moins que le médecin recommande expressément le médicament d'origine. Concernant les soins paramédicaux, le montant maximal a été fixé à 1 000 \$ pour psychologue, travailleur social et psychothérapeute et à 800 \$ pour physiothérapeute. En ce qui a trait aux autres services professionnels qui sont orthophoniste, acupuncteur, naturopathe, ostéopathe, podiatre, audiologiste, diététiste, massothérapeute (un ajout de l'an dernier), un montant de 500 \$ par an au lieu de 25 \$ par visite avec une co-assurance de 80 %. Pour les vaccins, le maximum annuel est passé de 500 \$ à 750 \$. Ces changements sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016 mais ce n'est qu'en septembre 2016 que nous saurons avec précision les conséquences financières de ces changements. Comme à chaque année, les médicaments occupent la plus grande part (65,7 %) des prestations de notre régime d'assurance-santé.

La Croix Bleue avait suggéré dans sa proposition initiale une augmentation de 11 % pour la prochaine année. L'arbitrage de nos actuaires (Mercer) a ramené la nouvelle tarification à 3,3 %.

Notre régime d'assurance est en bonne santé. Le surplus accumulé est de 181 520 \$ et le fonds de stabilisation est de 150 009 \$. Un montant de 38 070 \$ a été transféré du surplus accumulé au fonds de stabilisation. Le seuil de mise en commun des réclamations excédant un certain montant passe de 35 000 \$ à 50 000 \$. Compte tenu des réclamations des dernières années, le risque lié à ce changement est minime. Pour notre régime 96775, où la plupart des adhérents ont 65 ans et plus, le premier payeur est la RAMQ tandis que la Croix-Bleue offre en fait une co-assurance.



Marcel Lajeunesse
Responsable du dossier de l'assurance santé

**MIDI CONFÉRENCE D'ANDRÉ-PIERRE CONTANDRIOPOULOS LE 19 AVRIL DERNIER :
«PERMETTRE À TOUS LES QUÉBÉCOIS D'AVOIR UN ACCÈS ÉQUITABLE À DES SOINS DE
QUALITÉ :
UNE EXIGENCE MORALE!»**



André-Pierre Contandriopoulos qui a profondément marqué la recherche en santé publique au Québec, au Canada et dans le monde a livré à ses collègues de l'APRUM présents à la dernière midi conférence de l'APRUM de la saison, son analyse d'expert sur l'état de notre système de santé québécois. Procédant avec méthode il nous a d'abord expliqué les raisons qui ont été à l'origine de la naissance de notre système public de santé et ses principales caractéristiques. Il a décrit par la suite les difficultés rencontrées et les principaux efforts successifs pour les corriger depuis les années 70 jusqu'à maintenant. Il nous a alors fait un portrait de la véritable crise que vit présentement notre système et l'a comparé à ceux d'autres pays qui font eux aussi face à des défis similaires. Puis le conférencier a proposé une série de remèdes susceptibles de résoudre le problème. Il se montre toutefois peu optimiste et croit que les efforts actuels incarnés par la réforme du ministre Barrette ne donneront pas les résultats escomptés, car ne s'attaquant pas aux véritables causes du problème. Selon le professeur Contandriopoulos ce n'est pas une réforme de structure centrée sur l'hôpital et les médecins qu'il nous faut, mais plutôt un régime de proximité à structure légère et travaillant en équipes multidisciplinaires. Est-ce possible? Oui, mais il faudra combattre les pouvoirs en place pour y arriver, notamment ceux des médecins tout puissants et peu enclins à partager le gâteau. Les 28 membres présents ont eu le privilège de discuter de ces idées avec leur collègue Contandriopoulos que nous remercions très sincèrement.

Gilles Rondeau

VENEZ AVEC VOTRE CONJOINT OU CONJOINTE



Le 19 janvier dernier le Conseil de l'APRUM s'est prononcé en faveur d'ouvrir l'ensemble de ses activités aux conjoints et conjointes de ses membres. Ainsi nos portes sont dorénavant ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent participer en couple à nos conférences, repas et autres activités sociales.

Bienvenue et au plaisir de vous compter parmi nous.

«LES CHANGEMENTS DANS LE MONDE UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC ET LE MÉTIER DE PROFESSEUR-CHERCHEUR» : CONFÉRENCE MIDI DE MARCEL FOURNIER



Lors du déjeuner de l'APRUM du 15 mars dernier, le sociologue de réputation internationale, Marcel Fournier, professeur titulaire au Département de sociologie (FAS) de l'Université de Montréal et lauréat du prix Léon-Gérin 2013 a esquissé le portrait du monde universitaire au Québec principalement en ce qui a trait aux changements qui le marquent et qui affectent l'exercice du métier de professeur-chercheur tel que nous l'avons connu. Spécialisé dans la sociologie du système universitaire et de la recherche le conférencier a fait un grand tour du jardin universitaire québécois et mondial. Il tourné toutes les pierres qu'il a trouvé, se questionnant d'abord sur la nature de l'Université, puis sur les caractéristiques propres à ce type d'institution et au système spécifique que nous nous sommes collectivement donné ici. Le conférencier a ensuite analysé les données des principales recherches portant sur les professeurs d'université au fil des années et fait ressortir les traits marquants et les principaux marqueurs de changements au fil des derniers 50 ans : conditions de travail, féminisation, rôle prépondérant de la recherche, satisfaction au travail, mode de gestion, innovations technologiques etc. Tout ceci l'a amené à cerner un certain nombre d'enjeux centraux qu'il nous a présentés avant de jeter un coup d'œil sur ce qui pointe à l'horizon comme tendances. La salle pleine à craquer de collègues a été abondamment alimentée en la matière et est repartie avec une riche matière à réflexion. À quoi sont confrontés nos jeunes collègues? L'Université est-elle en voie de changer d'identité et de fonction?

Gilles Rondeau

VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?

À la suite d'une entente avec la Gestion des régimes de retraite le formulaire d'autorisation de paiement de la cotisation par retenues mensuelles ne nécessite plus d'y inscrire le numéro d'assurance sociale du professeur retraité. Seul le numéro matricule continue d'être requis.

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois à compter du 1^{er} juin et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à www.aprum.umontreal.ca

Vous trouverez sous la rubrique « **La cotisation** » le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à aprum@assoc.umontreal.ca ou laissez-nous un message téléphonique au (514) 343-7635. Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.



Représentant des retraités au Régime de Retraite de l'Université de Montréal (RRUM) l'APRUM vous suggère de voter pour **Robert Brunet**

UNE ADRESSE PLUS PRÉCISE.

L'Université grossit, s'étend, se ramifie. Elle comprend de plus en plus de professeurs, de centres de recherche, d'employés, d'étudiants etc. Nous avons réalisé à l'APRUM que parfois du courrier qui nous était destiné faisait de longs détours ou se perdait même. La simple adresse utilisée depuis toujours ne suffisait plus à assurer la livraison. Nous avons dû nous résoudre à être plus explicites dans la rédaction de notre adresse de façon à ce que le courrier parvienne à destination. Nous vous demandons donc d'utiliser dorénavant le courrier électronique aprum@assoc.umontreal.ca ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante.

**APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7**

• Les envois par courrier électronique

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au **514 343-7635** et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante jean-robert@deromelyons.ca avec copie à : aprum@assoc.umontreal.ca

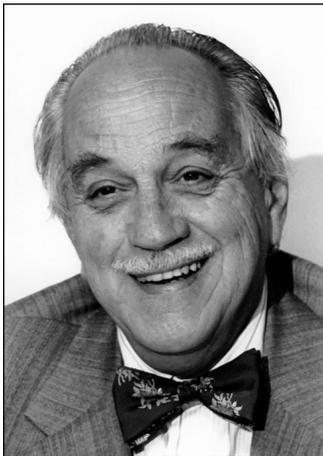
Jean-Robert Derome

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous

demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeur retraité de notre université. Suite à un concours de circonstances, la présente édition inclut un plus grand nombre de notices qu'à l'accoutumée. Nous avons choisi de publier maintenant toutes les notices qui étaient prêtes afin d'éviter leur report en septembre. Elle comprend aussi une notice, beaucoup plus longue que nos règles usuelles ne le permettent. Cette exception a été consentie pour la personne de Jacques St-Pierre et demeurera un cas d'espèce.

Hommage à Jacques St-Pierre : visionnaire, bâtisseur, homme de devoir et de cœur



Jacques St-Pierre, président émérite de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM) et celui qui en a été l'âme depuis ses tout débuts en 1983, est décédé le mardi 29 mars à l'âge de 95 ans. Les membres de l'APRUM et toute la communauté de l'Université de Montréal sont en deuil de ce grand homme qui fut l'un des principaux bâtisseurs de cette institution et un de ceux responsables de sa transformation en grande université.

Mathématicien, statisticien, enseignant et vice-recteur émérite de l'Université de Montréal, Jacques St-Pierre a été le principal architecte de l'informatisation de l'Université. Véritable pionnier, l'ensemble de ses réalisations et contributions est exceptionnel.

Né à Trois-Rivières en 1920, Jacques St-Pierre entreprend des études à l'Université de Montréal (UdeM) au terme desquelles il obtient un poste de professeur assistant au Département de mathématiques assorti d'une bourse d'études. Il poursuit alors ses études aux États-Unis et devient en 1954 le premier Québécois à devenir détenteur d'un doctorat en statistiques mathématiques (University of North Carolina at Chapel Hill).

Intéressé très tôt par la performance des instruments électroniques en matière d'analyse, Jacques St-Pierre se fait l'instigateur et le promoteur de l'utilisation de l'informatique sur le campus de l'Université de Montréal. Il joue un rôle de tout premier plan dans l'implantation et le développement des activités en informatique qui ont, depuis, perméabilisé tous les secteurs universitaires.

Ainsi, pressentant l'importance des statistiques et de l'informatique il dote, en 1958 l'UdeM de son premier ordinateur, un LGP 30 d'une mémoire de 16 kilooctets et pesant 400 kgs. Il place ainsi l'institution à l'avant-garde en ces matières.

Six ans plus tard, en 1964, Jacques St-Pierre met sur pied le Centre de calcul pour traiter l'information rapidement et en devient le premier directeur. Ce centre permettra aux professeurs, chercheurs et étudiants d'accéder aux calculs faits par ordinateur.

En 1966 il fonde le Département d'informatique et de recherche opérationnelle dont l'Université lui confie la direction. Ce département, reconnu maintenant comme l'un des meilleurs au Canada, a formé des générations d'informaticiens qui ont grandement contribué à faire du Québec un lieu privilégié de création dans ce domaine.

De 1969 à 1971 Jacques St-Pierre procède à la consolidation du Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal, qui acquiert une réputation internationale et une vocation nationale.

Il crée en 1984 la Direction de l'enseignement de service en informatique (DESI) dont il demeure directeur jusqu'en 1998. Ce service a servi à familiariser et outiller des générations d'étudiants et d'employés à l'utilisation de l'informatique.

En 1972, il accepte le poste, nouvellement créé à l'Université de Montréal, de vice-recteur à la planification. En s'appuyant sur le Bureau de recherche institutionnelle (BRI) qu'il met sur pied, il dirige jusqu'en 1982 les travaux de planification de l'établissement.

Ses contributions à la vie et à la gestion de l'institution tout au long de sa carrière, et même après, sont innombrables. Il a fait partie d'un grand nombre de ses instances et assumé la responsabilité de maints dossiers. Les énumérer tous deviendrait fastidieux. En voici une liste très incomplète pour illustration: Conseil de l'Université, Comité exécutif, Comité de la recherche, Comité sur l'éducation permanente, Sous-comité du développement physique, Sous-comité du développement académique, Conseil des sciences, Comité de la recherche, Assemblée universitaire. Jacques St-Pierre a été un grand serviteur de l'Université de Montréal à tous égards de même qu'un gestionnaire compétent et dévoué. Très en contact avec ce qui bouge dans le milieu, il avait le don de trouver des solutions.

Comme professeur, il s'est employé à mettre sur pied et à implanter un ensemble de cours et à fournir, à ses étudiants aux cycles supérieurs, les outils indispensables à l'analyse statistique des données expérimentales. Grand pédagogue, il était apprécié et respecté de tous. En tant qu'universitaire il est l'auteur de 39 publications scientifiques. Ses contributions dans le domaine de la statistique et de l'informatique connaissent un succès retentissant notamment dans des secteurs aussi différents que le bio-médical et le juridique où il voit à la mise sur pied d'un système de repérage par ordinateur de la jurisprudence au Québec (DATUM).

À la retraite Jacques St-Pierre ne s'éloignera jamais vraiment de l'Université et ne cessera d'y contribuer tant par son implication à la DESI que par sa fonction de président de l'APRUM dont il sera président de 1984 à 2011.

L'APRUM, lui doit tellement qu'il est difficile de trouver un qualificatif qui peut traduire de façon adéquate l'ampleur de sa contribution et de sa générosité à notre association

dont il assumait la présidence pendant 27 ans. Les professeurs retraités lui sont incommensurablement redevables.

De façon particulière l'APRUM a fait pression pour que le Comité de retraite fasse une place à un représentant des membres retraités et a fait pression avec succès pour que les rentes versées soient bonifiées puis indexées au niveau de la variation de l'indice des prix à la consommation.

Tout au long de la gouvernance de Jacques St-Pierre, l'APRUM a suivi de près le programme collectif d'assurance-santé offert aux retraités et discuté à chaque année la couverture du programme et l'augmentation de ses coûts.

L'APRUM a négocié avec l'Université une politique reconnaissant les « Droits et privilèges offerts aux professeurs retraités » qui a été sanctionnée par le Comité exécutif de l'Université en 1995 et qui sert encore beaucoup aujourd'hui.

Pendant 27 ans à presque tous les mois, donc au bas mot, à 275 reprises, il a rédigé « La lettre du président » aux membres, laquelle s'est enrichie progressivement, incluant entre autres des notices nécrologiques pour honorer la mémoire des professeurs décédés. Depuis l'an 2000 se sont ajoutés, « Les grains de sagesse » qui paraissent deux fois l'an et le site web de l'APRUM. C'est aussi à l'APRUM, donc à Jacques, qu'on doit le changement de nom du pavillon principal en Pavillon Roger-Gaudry.

Bien sûr, pour faire tout cela Jacques s'adjoint les services de nombreux collaborateurs qu'il sait recruter et faire travailler sans jamais les commander ni leur ordonner. Jacques a été tout au long un homme de devoir et un homme de cœur.

Homme de devoir Jacques St-Pierre sait faire les choses avec constance, rigueur et élégance, sans se vanter, sans se mettre de l'avant. Il fait montre de beaucoup d'humilité et d'affabilité. Parlant avec tous, il accueille avec respect, élégance et bonhomie aussi bien le concierge que le recteur. J'ai été frappé par tout ce que Jacques faisait comme président et permanent de l'association sans jamais le rappeler ou le souligner. Chaque jour il se rendait au local de l'APRUM, s'asseyait à son bureau qui était autrefois celui d'Édouard Montpetit, s'occupait du courrier, prenait contact avec les professeurs qui téléphonaient, ou avec les familles des professeurs dont le décès venait de survenir. À chaque fois ce travail était fait comme si c'était la première fois qu'il se présentait à lui. À chaque fois il y ajoutait une touche personnelle pour l'interlocuteur.

L'homme de cœur, c'est celui qui a choisi comme cause entre toutes pour le dernier tiers de sa vie, celle des professeurs retraités de l'Université de Montréal et qui a su être à l'écoute de leurs besoins et maintenir vivante leur contribution. D'une loyauté exemplaire, d'une constance inépuisable, et d'un dévouement indéfectible à travers les années, Jacques St-Pierre est devenu une source d'inspiration pour nous tous.

Jacques St-Pierre a reçu plusieurs distinctions honorifiques. Il est, entre autres, membre de l'Ordre du Canada depuis 1992 et a été fait chevalier de l'Ordre national du Québec en 1999. L'Université de Montréal lui a attribué les titres de professeur émérite et de vice-recteur émérite et l'APRUM celui de président émérite. Il laisse dans le deuil ses six enfants et leur mère ainsi que sa compagne Céline Chartier-Pilon et les deux enfants de celle-ci.

Pour tout ce qu'il a accompli nous voulons lui témoigner notre appréciation et lui exprimer toute notre reconnaissance. Il fut un homme d'exception et nous lui devons beaucoup.

Gilles Rondeau
Président de l'APRUM

Hommage au professeur Jacques Bellemare



La Faculté de droit de l'Université de Montréal et la communauté juridique du Québec ont perdu l'un de ses très grands criminalistes avec le décès du professeur Jacques Bellemare, le 25 février dernier.

Jacques Bellemare a fait ses études classiques au collège Bourget de Rigaud avant de s'inscrire à la Faculté de droit de l'UdeM d'où il a obtenu sa licence en droit en 1953. Admis au Barreau du Québec un an plus tard, il a pratiqué d'abord en droit civil et commercial avant de se réorienter vers le droit criminel. Il a pratiqué d'abord comme procureur de la Couronne en étant nommé en 1960 au bureau du Procureur de la Couronne, pour le district judiciaire de Montréal. Il délaisse rapidement la poursuite pour la défense et s'associe, à divers moments de sa carrière, avec des juristes de renom. À une époque où la Faculté recrutait des praticiens pour enseigner le droit à ses étudiants, il joint ses rangs d'abord à titre de chargé d'enseignement à compter de 1962, puis de professeur agrégé à mi-temps en 1968. En 1973, il est nommé professeur titulaire ainsi que membre du Centre international de criminologie comparée. Il a aussi été président de la Société de criminologie du Québec de 1990 à 1992.

Le 1^{er} juin 1969, il devient adjoint au doyen pour l'enseignement de licence, poste qu'il occupera pendant un an et demi. Puis, il deviendra doyen de la Faculté le 1^{er} janvier 1973, à une époque de grande tension au sein du corps professoral quant à l'orientation professionnelle ou académique à donner à la Faculté où plusieurs professeurs de carrière avaient récemment été embauchés.

Tout au long de sa carrière, le professeur Bellemare a fait bénéficier aussi bien aux étudiants de la Faculté de droit qu'à ses collègues de droit et de criminologie de ses connaissances approfondies et de sa vaste expérience en procédure ainsi qu'en preuve pénale, deux domaines qu'il affectionnait tout particulièrement. Il a d'ailleurs

cosigné des ouvrages marquants pour l'avancement de ces disciplines issues de la tradition orale de *common law* en contribuant à leur donner une structure analytique plus souvent associée à la tradition civiliste. *Le Traité de procédure pénale* (1981) écrit avec le professeur Pierre Béliveau et Me Jean-Pierre Lussier sera d'ailleurs traduit en anglais, ce qui lui vaudra un rayonnement international. Il a aussi publié plusieurs ouvrages en preuve pénale avec la professeure Louise Viau dont le dernier, en 1991, peu avant son départ à la retraite. Ce fut un précurseur dans l'enseignement des techniques de plaidoirie, et ce, aussi bien au Barreau du Québec dans le cadre d'une formation continue pour les avocats ayant cinq ans et plus d'expérience qu'à la Faculté de droit à l'intention des étudiants qui se destinaient à une carrière d'avocat plaideur. Sa contribution à l'avancement de cette discipline lui vaudra en 2007 une médaille Hommage du Barreau du Québec décernée à l'occasion du 25e anniversaire du Séminaire de techniques de plaidoiries.

Parallèlement à ses activités d'enseignement et de recherche, qui auront contribué à donner ses lettres de noblesse au droit criminel et au métier de criminaliste, il a été un grand serviteur de l'État québécois en participant à divers titres à plusieurs commissions d'enquête qui auront marqué l'histoire du Québec. Mentionnons notamment la Commission d'enquête sur les Événements d'Octobre '70 (la Commission Keable) ainsi que le *Comité d'enquête sur les relations des corps policiers avec les minorités ethniques* de 1988.

Jacques Bellemare aura incarné tout au long de sa longue et brillante carrière les plus nobles idéaux concernant le droit, qu'il a enseigné avec passion, et la justice qu'il a servie avec compétence et intégrité à titre de poursuivant, d'avocat de la défense et de professeur de droit.

Louise Viau
Professeure émérite
Faculté de droit

Hommage à madame Julienne Provost



Madame Julienne Provost est décédée le 19 février 2016 à l'âge de 85 ans. Elle a été professeure agrégée à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal jusqu'à 1995.

Engagée à titre de chargée d'enseignement en 1964, Julienne Provost a enseigné au baccalauréat et en clinique à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Elle poursuit une maîtrise en sciences à l'École de Nursing de l'Université McGill. C'est en 1966 qu'elle est chargée, par la doyenne de la Faculté de *Nursing* de l'Université de Montréal, d'ouvrir une nouvelle spécialité de

deuxième cycle avec recherche, nommée à l'époque « éducation en nursing ». Très engagée dans cette option, elle contribue avec ses collègues de McGill à *Nursing Papers*, un périodique scientifique qui marque les tout débuts des publications de recherche au Canada.

« L'Association canadienne des écoles universitaires de nursing » sollicite ses compétences pour l'agrément des programmes de baccalauréat au Canada. Elle participe aux activités institutionnelles notamment à titre de secrétaire de Faculté (1973-1977) et représentante de ses collègues à l'Assemblée universitaire (1972-1980) de l'Université de Montréal. Promue à l'agrégation en 1978, elle prendra sa retraite en 1995.

En 1992, un honneur souligne son engagement à la formation supérieure et au développement de la profession : elle reçoit « l'Insigne du Mérite », la plus haute reconnaissance de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Les étudiantes et étudiants ont été au centre de sa carrière professorale. Une passion pour la connaissance motivait toute son attention et le temps accordé aux étudiants. Très authentique, porteuse des grandes valeurs humaines, d'un intérêt pour l'autre, pour sa culture, sa place dans le monde, elle n'en savait pas moins poser ses exigences. Les nombreuses infirmières qu'elle a formées relatent encore la rigueur qu'elle attendait des travaux et la profondeur du questionnement qu'elle savait engager. On n'a pas oublié la recherche du terme juste dans le respect de la langue, qu'il s'agisse du français, de l'anglais ou de l'espagnol. Musicienne, la musique des mots lui servait tant à élever le niveau d'une discussion qu'à promouvoir la valeur d'un grade universitaire ou enjoliver la conversation.

On se souvient de madame Provost comme une femme d'une grande sensibilité, discrète, pondérée, très posée et à la fois passionnée – une « amoureuse » de savoir, d'art et de liberté - une femme constamment en quête d'érudition.

Plusieurs la reconnaissent comme l'une de ces bâtisseuses qui ont marqué au fil du temps l'évolution des études supérieures en sciences infirmières - au début des années 1960, quatre infirmières formaient le corps professoral de la Faculté (Cohen *et al*, 2002). Son parti pris pour une formation de haut niveau se poursuit : depuis bientôt dix ans, la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal est l'hôte d'un « Centre d'innovation en formation infirmière ».

Suzanne Kérouac
Professeure émérite et ancienne doyenne
Faculté des Sciences infirmières

Référence: Cohen, Y., Pepin, J., Lamontagne, E., Duquette, A. (2002). Les sciences infirmières, genèse d'une discipline. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal (PUM).

À la mémoire d'André Girard



Le 8 février 2016 décédait le professeur André Girard de la Faculté des sciences de l'éducation. Après une carrière de professeur et de cadre dans un collège classique, André devient en 1968 professeur à la nouvelle Faculté des sciences de l'éducation de l'Université; il est alors rattaché à la section d'administration scolaire. Il entreprend des études doctorales à l'Université Fordham de New York qu'il complètera au milieu des années 70.

Il fut tour à tour professeur, chef de la section d'Éducation Comparée et des Fondements de l'Éducation, puis de la section d'Administration Scolaire, vice-doyen à la gestion, et à la fin de sa carrière, vice-doyen à la faculté d'Éducation

Permanente.

La Faculté perd un pionnier, puisqu'il y fut à ces débuts et participa à son édification. Il a connu le passage de l'ancien au nouveau monde de l'éducation, passage qu'il a assumé en grande partie parce qu'il demeurât tout au long de sa vie professionnelle, un véritable professeur, aimant le contact des étudiants, toujours près à discuter, doté d'une grande culture et d'une bonne dose d'humour, ce qui le rendait profondément humain. À cheval sur les deux mondes, il avait la culture des humanistes de la Renaissance et, grâce à des études supérieures complétées en Europe et aux États-Unis, il était au fait des sciences humaines et sociales contemporaines et de leur apport à l'éducation. Cette culture fut un atout important dans la mise sur pied de la revue des sciences de l'Éducation et dans la volonté d'André, son directeur fondateur, d'en faire un lieu ouvert à toutes les tendances d'Europe et d'Amérique.

On se souvient de lui pour deux principales réalisations.

D'abord, son implication à la revue des sciences de l'éducation, dont il fut le directeur fondateur. Le milieu reconnaît sa contribution en remettant annuellement le prix André-Girard au meilleur article de l'année. André a travaillé d'arrache pied pour que cette revue ait des assises financières et intellectuelles solides. Il y écrivait des éditoriaux toujours pertinents sur l'état de la recherche qui débutait à l'époque et qui n'échappait pas aux querelles ayant cours dans les sciences humaines et sociales. André aimait analyser ces débats, souvent avec humour, tout en demeurant à la recherche de chemins de passage entre des positions absolues. Il était aussi soucieux de la qualité de la langue écrite, souci qu'Adèle Chené, rédactrice en chef, partagea avec lui pendant ses années de travail à la revue. Dans cette ère numérique et de crise des publications scientifiques, la revue des sciences de l'éducation survit toujours et jouit d'une excellente réputation parmi la francophonie. Cela constitue un témoignage du travail de son directeur fondateur.

André a aussi contribué au développement de l'éducation comparée. Il avait une vision large du champ de l'administration de l'éducation. S'il comprenait la formation professionnelle des chefs d'établissement, au plan intellectuel, le champ devait, selon André, aussi englober l'analyse et l'évaluation des institutions et des politiques éducatives et l'analyse comparée des systèmes d'éducation. André s'est intéressé tout au long de sa carrière à l'éducation comparée en tant qu'outil d'analyse et d'évaluation de « solutions » que divers pays pouvaient adopter pour résoudre des « problèmes » partagés.

Dans ce champ de la comparaison, c'est l'évolution de l'enseignement supérieur qui l'attirait surtout. Il a notamment dirigé les études doctorales d'étudiants dont les pays d'origine étaient à la recherche d'un enseignement supérieur court, professionnel et peu coûteux. À l'époque, le cégep représentait une option intéressante pour plusieurs. André a participé à des projets de coopération internationale sur les conditions du transfert de modèles d'enseignement supérieur court.

Saluons le départ d'un éducateur humaniste.

*Claude Lessard, professeur émérite,
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal*

Hommage au professeur Michel Perreault



M. Michel Perreault est décédé subitement à l'âge de 69 ans le 20 septembre 2015. Il vivait au Brésil. Sociologue de formation, il s'est joint à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal en 1990 et a été nommé professeur titulaire en 2002. Suite à sa retraite, il a continué de collaborer à la Faculté à titre de professeur associé.

Penser Michel Perreault, c'est penser aux débats dynamiques autour des questions de la vulnérabilité, dans ses visages de la fragilisation du social. Dans ses propos et ses écrits, Michel représentait une certaine abstraction, une volonté libre tout en incarnant le souci de l'autre, cet « Autre » qu'il a tant pris soin de situer dans une communauté qu'il a toujours voulu décrire sans pour autant la circonscrire dans des frontières préexistantes.

Dans les approches académiques et de recherche de Michel, on se rappelle de ses tirades passionnées sur les enjeux de la profession infirmière, des débats sur les déterminants sociaux de l'exclusion, de l'inexistence sociale et des inégalités de santé dans le contexte contemporain de frontières qui s'estompent.

Les prestations de Michel Perreault étaient parsemées d'histoires singulières ancrées dans des trajectoires sociales; il a toujours encouragé les étudiants aux trois cycles de formation, comme professeur ou vice-doyen aux études supérieures de 1993 à 1995, à développer un regard critique sur la société, sur celles et ceux à risque d'être en marge de cette société.

Tantôt abstrait, tantôt incarnant la gravité des questions sur les pouvoirs partagés, Michel a travaillé à faire émerger les injustices sociales dont il faut tenir compte pour une pratique infirmière de qualité en première ligne. Michel a ainsi fait méditer tant d'étudiantes et étudiants sur diverses approches, tenants et aboutissants, succès et limites des discours croisés en sciences infirmières, sociologie et santé publique, pour ne nommer que ces disciplines impliquées auprès des communautés. D'ailleurs, « qu'est-ce qu'une communauté? », répétait-il dans ses discours.

Il a fait couler de l'encre, entre autres, dans son analyse de la construction sociale d'une épidémie mondiale illustrant le cas de maladies infectieuses et la mise en exergue des conditions de fragilisation des personnes. Sans oublier comment convaincre les intervenants et décideurs dans le domaine de la santé et des services sociaux à faire mieux pour intégrer les processus sociaux et les effets structurels de la vulnérabilité s'agissant de la santé communautaire.

Professeur depuis 2006 à l'Université Salvador de Baya, Brésil, Michel a continué à partager ses analyses, nécessairement métissées dans un monde globalisé. Il a ainsi voulu favoriser une tribune en sciences infirmières sans les frontières habituelles pour débattre d'idées et encourager l'émergence de réflexions au mieux-être des sociétés et de leurs institutions.

Une tentative de décrire Michel Perreault, quoiqu'une mission impossible, serait par le mot : altérité. Celui-ci signifie « être autre, se trouver dans la différence ». Ce mot fait référence aussi bien à la qualité d'être l'autre qu'à celle de se trouver dans un entre-deux, un intervalle qui transforme. En somme, il serait approprié de clore par une phrase de Descartes représentant le souvenir que nous laisse Michel : « Les passions sont le sel de la vie ».

*Bilkis Vissandjee.
Professeure titulaire
Faculté des sciences infirmières*

Hommage au Dr Robert Cossette, MD, FRCS (1938-2016)

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès du Dr Robert Cossette survenu le 17 mars 2016, à l'âge de 77 ans.

Cossette survenu le 17 mars 2016, à l'âge de 77 ans. Diplômé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, le Dr Cossette a complété son entraînement en chirurgie cardio-vasculaire et thoracique en 1970. Il était professeur titulaire de clinique



depuis 1991. Détenteur de la Bourse R. Samuel McLaughlin, il compléta sa formation à Harvard au cours d'un fellowship en recherche et se joignit en 1970 à l'équipe médicale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal aux côtés du Dr Arthur Pagé dans le service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique. C'est alors qu'il a mis sur pieds le programme de chirurgie cardiaque de concert avec le Dr André Proulx qui avait initié le service de cardiologie quelque temps auparavant. De 1977 à 1998, il a été le chef du Service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique et est demeuré chef du Service de chirurgie cardiaque jusqu'à sa retraite en juillet 2007. Il a de plus œuvré comme chef du Département de chirurgie de l'Hôpital du Sacré-Cœur

de 1980 à 1988.

Au cours de sa carrière, il ne cessa d'ouvrir des nouvelles voies pour élever la pratique de la chirurgie cardiaque de son hôpital. Ainsi, il a mis en place et développé une équipe de perfusion extra-corporelle d'une rare qualité. Dans les années 1980, il fut le premier à introduire à Montréal la chirurgie complexe de la valve mitrale qui permettait de réparer les valves défectueuses au lieu de les remplacer par des valvules artificielles. Il a aussi su mettre en place les conditions favorables au développement de la chirurgie des arythmies cardiaques et de la chirurgie de l'aorte thoracique, programmes largement reconnus depuis.

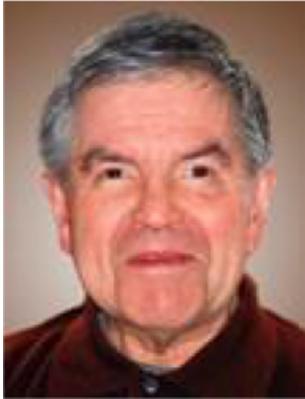
Le Dr Cossette s'est aussi dévoué à la cause académique et universitaire. Il a apporté une contribution indicible au Département de chirurgie à plusieurs égards. Bien qu'il ait dirigé le programme de formation universitaire de chirurgie cardiovasculaire et thoracique pendant 18 ans, sa plus grande contribution demeure la création du programme d'enseignement en perfusion extra-corporelle, le *Programme de Perfusion extracorporelle Robert Cossette de l'Université de Montréal (DESS)*.

Grâce à cette initiative, les perfusionnistes du Québec reçoivent leur formation à l'intérieur de ce programme alors qu'ils devaient auparavant aller chercher cette formation à l'extérieur de la province. Ceci permet d'assurer une relève de qualité dans cette profession indispensable au soutien de la chirurgie cardiaque. En marge de toutes ces réalisations, il a trouvé le temps d'œuvrer au sein du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada, où il a chapeauté plusieurs comités d'accréditation de programmes d'entraînement dans différentes spécialités. Malgré toutes ces réalisations, le soin méticuleux apporté à ses patients demeurait sa priorité.

Il laisse derrière lui la trace d'une immense contribution à la vie universitaire et au développement de la chirurgie cardiaque à Montréal.

*Pierre Pagé MD, FRCS
Professeur titulaire
Département de chirurgie*

Hommage au Dr Gabriel Gingras, PhD (1933-2016)



C'est avec regret que nous vous faisons part du décès de M. Gabriel Gingras, survenu le 18 mars 2016, à l'âge de 83 ans.

Professeur titulaire au Département de biochimie de 1978 à 1998, M. Gingras aura été très actif en recherche et en enseignement. Il a aussi dirigé plusieurs étudiants dans les programmes d'études supérieures. M. Gingras demeurera à l'esprit de ses collègues et de ses étudiants, autant du baccalauréat que des 2^e et 3^e cycles en biochimie, comme étant un professeur rigoureux, juste et perfectionniste ayant à cœur leur succès. Par ses travaux de recherche, il a grandement contribué à élargir les connaissances sur l'organisation et le fonctionnement des centres de réaction photosynthétique chez les bactéries. En plus de ses activités universitaires, M. Gingras était passionné de la langue française qu'il maniait avec grand art, épris de littérature et de musique classique, et aussi astronome amateur.

Nous offrons nos condoléances et tout notre respect à la famille de M. Gingras et spécifiquement à son épouse Mme Léa Brakier-Gingras, ayant fait carrière aussi au Département de biochimie, reçue professeure agrégée en 1976, titulaire en 1982 puis professeure émérite de notre université en 2003. Mme Brakier-Gingras est encore très active à l'actuel Département de biochimie et médecine moléculaire.

Josette Noël
Secrétaire de la Faculté de médecine

Hommage posthume à Monsieur David J. Roy (1937-2015)



Le 28 décembre 2015, M. David J. Roy est subitement décédé à l'âge de 78 ans. M. Roy était reconnu pour son expertise, sa réflexion éthique et ses réalisations ayant marqué l'enseignement et la recherche en éthique et bioéthique à l'Université de Montréal.

Chercheur titulaire au Département de médecine de la Faculté de médecine depuis 1980, David J. Roy transmettait ses connaissances aux étudiants et à ses collègues avec une vision intégrée de l'éthique, teintée par la formation pluridisciplinaire qu'il a acquise au fil du temps. En effet, M. Roy était formé en mathématiques, en philosophie et en théologie. Après quelques années à l'Université de Sudbury (Ontario) à titre de professeur, il a été invité, en 1976, par le directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, à y fonder le premier centre de bioéthique au Canada, centre qu'il a dirigé jusqu'en 2008. Il a ensuite été le promoteur du Réseau FRSQ de recherche en éthique clinique – dont il a été le directeur jusqu'en 2002 –, et de l'Observatoire de la génétique. En juin 2008, il a rejoint

le Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal à titre de directeur du Laboratoire de recherche en éthique et vieillissement où il s'est intéressé et profondément engagé dans les débats sur l'éthique des décisions et des soins de fin de vie.

M. Roy a été un auteur prolifique avec plus de 400 publications, dont certaines incontournables en bioéthique, et plus de 500 conférences. Il aura grandement marqué la discipline, les soins palliatifs, ses collègues et la littérature internationale en éthique clinique. En 1985, il a créé et été le rédacteur en chef du *Journal of Palliative Care* où il a rédigé des éditoriaux profondément touchants et empreints d'humanité.

M. Roy s'est distingué aussi par son implication dans de nombreux groupes de travail, groupes d'évaluation à tous les paliers gouvernementaux, comités d'éthique clinique, comités d'éthique de la recherche et comités de politiques de santé publique, ainsi que des comités de rédaction de revues internationales.

M. Roy a été reçu officier de l'ordre du Canada en 1999, officier de l'ordre national du Québec en l'an 2000 et il a reçu deux doctorats honorifiques en reconnaissance de ses réalisations, ses valeurs et ses idéaux ayant marqué l'évolution et le rayonnement de la bioéthique.

M. Roy a toujours défendu avec justesse et conviction les causes qui lui tenaient à cœur. Il est notamment connu pour son travail et ses réflexions sur les enjeux éthiques des soins aux personnes âgées, sur l'accompagnement des personnes en fin de vie et sur l'euthanasie. M. Roy croyait en l'humanité et au pouvoir de cette dernière pour résister et agir humainement face aux situations les plus intolérables. C'est en défendant cette éthique de l'humanité que M. Roy savait atteindre et émouvoir ses collègues, mais aussi et surtout, faire réfléchir ses lecteurs et auditeurs. La communauté académique a non seulement perdu un pionnier aux compétences et réflexions extraordinaires, mais également un humaniste avec une vision à la fois poétique et sans concession du monde.

*Béatrice Godard et Thierry Hurlimann,
École de santé publique
Antoine Payot et Josette Noël,
Faculté de médecine
Hubert Doucet,
Professeur retraité de la Faculté de Théologie*

Pierre Michel Huet in memoriam

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Pierre Michel Huet, survenu subitement à son domicile, à Nice, le 19 décembre 2015, à l'âge de 72 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Jacline, ses enfants Sophie (Michael) et Jean-Christophe (Valérie) et ses petits-enfants Noémie, Chloé, Sarah, Rosalie et Vincent. Le Dr Huet a fait ses études médicales à l'Université de Paris et sa spécialisation en



gastroentérologie (hépatologie) à l'Université de Paris et à l'Université de Montréal. Il a été membre du service d'hépatologie de l'Hôpital St-Luc (CHUM-St-Luc) et professeur au Département de médecine de l'Université de Montréal de 1974 à 2003 (professeur titulaire de 1987 à 2003). Il a été directeur du Centre recherches cliniques André-Viallet de 1986 à 1996. M. Huet fut l'un des cofondateurs de la chaire de recherche Novartis-Fondation canadienne du foie en hépatologie de l'Université de Montréal et en fut le premier titulaire de 1998 à 2003. Le Dr Huet a eu une carrière de clinicien-chercheur remarquable : son programme de recherche a été subventionné pendant près de 30 ans par le Conseil de Recherches Médicales du Canada

(IRSC) et il a publié plus de 150 articles scientifiques. On doit souligner en particulier ses travaux sur la microcirculation hépatique et le traitement de la cirrhose biliaire primitive. Il a reçu la Médaille d'or de l'Association Canadienne pour l'Étude du Foie en 2002 et le prix André-Viallet d'excellence en gastroentérologie de l'Association des gastroentérologues du Québec aussi en 2002.

Il laisse derrière lui l'empreinte d'un homme très généreux qui a transmis ses connaissances et sa passion à la relève médicale et à ses étudiants et collègues en recherche fondamentale et clinique, et celle d'un ami fidèle et courageux.

*Jean-Pierre Villeneuve, Professeur titulaire de clinique au Département de médecine
Josette Noël, Secrétaire de la Faculté de médecine*

ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM

Nom et prénom(s)

Adresse à domicile

.....

Adresse internet

Téléphone:

Date de la prise de retraite

Unité administrative (Faculté, école, département)

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées

.....

Signature : _____

Date : _____

SVP faire parvenir à
APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou : aprum@assoc.umontreal.ca

Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.